Société Française de Campanologie
Association déclarée loi 1901 en 1987 - RNA : W922008678
41, av. de Charlebourg F-92250 La Garenne-Colombes
Membre de *Patrimoine-Environnement* et de *La Semaine du Son*
Mél : Campanologie@laposte.net Portail : http://campanologie.free.fr

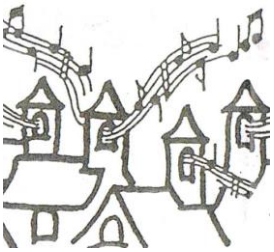

VILLES SONNANTES

Répertoire des villages et quartiers maintenant en fonctionnement les sonneries civiles et cultuelles au sein de leur paysage sonore, avec signalement des communes lauréates du trophée Ville sonnante de l'année

Fiche d'inscription au répertoire

Département : **Vendée** Commune : **Saint-Laurent-sur-Sèvre**

Commune lauréate du trophée « Ville sonnante de l'année » en 2018

1ère Partie : *Edifices sonnants et date des sons entendus (carte d'identité sonore)*

- La basilique *(propriété communale)* : 5 cloches (dont un bourdon de 2,4 tonnes) : *do* 3 (2017), *ré* 3 (1902), *mi* 3 (1902), *fa* 3 (1902), *sol* 3 (1861)
- Institution « La Sagesse » :
  - Chapelle des fondateurs, 3 cloches : *ré* 4 (1855), *mi* 4 (1855), *fa* 4 (1855)
  - Grande chapelle, 4 cloches : *si* b 2 (1874), *do* 3 (1975), *ré* 3 (1874, *fa* 3 (1874)
- Institution « Saint-Gabriel »
  - Chapelle, 4 cloches : *fa* 3 (1962), *sol* 3 (1962), *la* 3 (1962), *do* 3 (1962)
  - Cloche d'appel entrée, 1 cloche (*si* b 5 (1856)
- Chapelle du Saint-Esprit, 2 cloches : *sol* 4 (1855), *la* 4 (1855) ; + 2 cloches d'appel (cour et intérieur)
- Chapelle de Saint-Michel, 1 cloche : *do* (1850)
- Chapelle Sainte-Anne, 1 cloche : *ré* (1860)

2e Partie : *Horaires d'écoute des sonneries*

- *Sonneries quotidiennes*
- *Sonneries hebdomadaires ou régulières*
- *Sonneries circonstancielles*

- **Basilique St Louis-Marie de Montfort**

Durée des mises en volée : 9 minutes

- Sonnerie horaire : toutes les heures de 8h à 21h avec les coups correspondants, deux fois à une minute d'intervalle.

- Angélus journalier : 8h05 - 12h05 -19h05. Après les 9 coups, mélodie (Ave Maria en temps ordinaire, autres pour le temps de Noël, de Pâques, ou de la Vierge), puis suit la volée de la cloche.
- Office en semaine : chaque jour pour la messe (la nouvelle cloche Louis-Marie Grignion de Montfort) sonne du lundi au samedi, à 9h15.
- Office dominical : à 10h15, toutes les cloches.
- Vêpres : à 16 h15 : le deuxième dimanche du mois ; durant le temps de l'Avent, du Carême ; aux Grandes fêtes : Noël, Pâques, Pentecôte, Ascension, 15 août...
- Mariages, baptêmes : toutes les cloches.
- Annonce d'un décès : différent pour une femme ou un homme.
- Jour de la sépulture : glas romain.
- Sonnerie spécifique pour certains groupes avec célébration au cours de l'année.

- **Communauté de la Sagesse :**

- Angélus journalier : 7h50 - 11h55 - 18h55 (lors des grandes fêtes : toutes les cloches).
- Office en semaine du lundi au samedi : à 10h50 et 17h50
- Office du dimanche (toutes les cloches) : à 10h25 et 17h50
- Annonce d'un décès d'une Sœur ou d'un Montfortain et glas romain lors des sépultures des Sœurs et des Missionnaires Montfortains
- Au cours de l'année : pour des célébrations propres aux Sœurs.

- **Collège Saint-Gabriel**

- Sonnerie horaire : toutes les heures de 8h à 21h et 5 minutes avant chaque quart d'heure à partir de7h10.
- Célébrations occasionnelles propres à l'établissement (rencontre des Anciens ou pour quelques groupes durant l'été).

- **Chapelle Sainte Anne**

- Quelques célébrations occasionnelles : Sainte Anne et quelques occasions au cours de l'année.

-

3e Partie : *Lien vers enregistrement(s) audio ou vidéo*

Date de rédaction : 20 juin 2018